

Communiqué de presse

Sujet	Les vert'libéraux participent activement à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire
Contact	Verena Diener, Conseillère aux Etats, 079 331 08 39
Expéditeur	Parti vert'libéral suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tél : +41 31 322 60 57 suisse@vertliberaux.ch , www.grunliberale.ch
Date	28 septembre 2010

Les vert'libéraux se réjouissent d'une révision de la loi sur l'aménagement du territoire tournée vers le futur

Le Conseil des Etats a fait aujourd'hui un pas intelligent vers un aménagement du territoire durable, qui freinera l'augmentation du mitage et de l'occupation du territoire. La majorité de la petite chambre suit ainsi une proposition de la commission, à l'élaboration de laquelle la conseillère aux états vert'libérale Verena Diener a très largement contribué. Verena Diener s'est d'ailleurs battue de manière générale et avec énergie pour que cette révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) soit durable. Les vert'libéraux s'en réjouissent et espèrent que le Conseil national suivra la même voie.

« Aujourd'hui, à chaque seconde, 1,3 mètre carré de territoire se voit construit. Cela revient à environ 10 stades de football par jour », rappelle Verena Diener au sujet du mitage du territoire en Suisse. L'énorme augmentation de la population ainsi que l'augmentation du besoin en place sont des raisons qui expliquent la précarité de la situation actuelle. Les suisses et les suissesses s'établissent de préférence dans des maisons individuelles à la campagne. En 2008, parmi les 16'678 nouvelles habitations, 70% étaient des villas individuelles.

Les vert'libéraux s'engagent à ce qu'une attention accrue soit portée à nos zones agricoles et se réjouissent de voir que le Conseil des Etats a suivi cet effort et a posé dans la LAT un jalon urgent.

Croissance démographique et augmentation des besoins en espace

Les études actuelles prévoient que la population suisse passera à 9 millions d'individus d'ici 2020. Aujourd'hui déjà, la densité est de 190 habitants par km². Pour comparaison, la densité en Europe n'est que de 116 hab./km². Comme certaines parties de notre pays sont plus difficiles à construire que d'autres, il faut envisager pour le futur une densité sur le plateau comparable à la densité actuelle du canton de Zoug (460 hab./km²). Les vert'libéraux sont convaincus qu'il faut déjà aujourd'hui poser les jalons pour que les suisses et les suissesses puissent à l'avenir continuer de bénéficier de zones de repos, de paix et de beaux paysages. Le jour où la Suisse sera entièrement construite, il sera trop tard pour revenir en arrière. Avec la révision de la LAT, la nécessaire densification est poussée en avant.

Zones constructibles surdimensionnées et contribution de plus-value

C'est précisément dans les régions rurales qu'on trouve des zones constructibles surdimensionnées, qu'il faudra réduire afin de freiner le mitage du territoire. Le fait qu'une partie de la plus-value engendrée par un classement en zone à bâtir revienne à la communauté est également salué par les vert'libéraux. Cette contribution de plus-value est du point de vue de notre parti nécessaire, afin de pouvoir d'un autre côté dédommager ceux dont les terrains sont au contraire déclassés, ce qui devra obligatoirement avoir lieu si l'on veut planifier des réserves de terrains à bâtir ne serait-ce que pour les 15 années à venir.

Les vert'libéraux sont heureux que le Conseil des Etats ait fait ce premier pas vers un aménagement du territoire durable. Il faut maintenant espérer que le Conseil national suivra cette proposition, et également espérer qu'à l'avenir, nous ayons une politique des transports plus claire, qui devrait également freiner un peu le mitage du territoire.